



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 octobre 2020

Sessione di u 12 di ottobre di u 2020

Lieu : Bastia

Décision N° 2020-05

Objet : Politique de développement maîtrisé des activités sur les espaces et sites de pleine nature
Oggetu : Pulitica di sviluppu ammaistratu di l'attività in i spazii è i siti à meza natura

L'an deux mille vingt, le douze octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 2 octobre 2020 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ANGELINI Jean-Christophe, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CARLOTTI Pascal, CECCALDI Attilius, DOMINICI Jean-Baptiste, GIUSEPPI Jean, LUCIANI Saveriu, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SARGENTINI François, SAVELLI Pierre, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

Etaient absentes et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
Mme Rosa PROSPERI à M. Petr'Antone TOMASI

Etait absente et excusée :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette

Etaient absents : Mmes et MM.

BORROMEI Vanina, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Antoine

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2020-6, relatif à la politique de développement maîtrisé des activités sur les espaces et sites de pleine nature, et ses annexes.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

- PREND ACTE** Avec satisfaction de la démarche et des résultats obtenus en matière de politique relative aux sites de pleine nature.
- DESIGNE** Monsieur Attilius CECCALDI comme représentant de la Chambre des Territoires à la Commission Territoriale des Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature créée afin d'élaborer le Plan Territorial des Espaces, Sites et Itinéraires (PTESI) comprenant un Plan Territorial des Itinéraires de Promenades et de Randonnées qui reprend les anciens plans départementaux existant sur le Pumonti et le Cismonte.
- ACTE** La présentation du projet de PTESI devant les élus de la Chambre des Territoires pour avis préalablement à son adoption par l'Assemblée de Corse.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni